

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

---

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les trois premières clauses ont été lues et agréées.

La quatrième clause a été amendée comme suit :

Page 1, ligne 23, retranchez "ne sera pas" et insérez : "sera," et après "étampé" insérez : "en conséquence."

La cinquième clause a été lue et agréée.

La sixième clause a été amendée comme suit :

Page 1, ligne 32, après "inspecté" insérez : "ainsi que du mot 'explosif,' s'il a été trouvé tel."

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

---

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

*Ordonné*, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement tel qu'amendé.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la créance du gouvernement contre la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, a proposé

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

---

(*En comité.*)

---

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait